

Réponse à l'interpellation de Monsieur Daniel WATHELET

Objet : Nuisances sonores des Ardentes et de Cap Sud Blanche place des Carmes.

Monsieur le Conseiller,

Le sujet de votre interpellation est complexe, car il se situe au croisement – pour ne pas dire à l'affrontement – entre la fonction « habitat » et la fonction « activité ».

Liège est une Ville vivante, dont la réputation est en partie fondée sur une richesse événementielle à laquelle nous tenons tous.

Votre groupe, puisque c'est vous qui m'interpellez, n'a d'ailleurs pas manqué de critiquer les déclarations que j'avais faites il y a quelques mois lorsque j'avais affirmé que le Collège n'autoriserait plus de nouvelles manifestations supplémentaires en 2017, faute de disposer d'un encadrement policier suffisant.

Je rappelle que près de 1.500 événements sont autorisés chaque année sur la voie publique.

La très grande majorité de ceux-ci ne posent pas de problèmes majeurs, et nous mettons tout en œuvre pour limiter les nuisances, avec les commissariats de quartier et les services communaux.

Il y a également dans cette liste quelques grands événements majeurs, qui nécessitent une attention particulière.

C'est le cas du festival des Ardentes, dont personne ici ne souhaite qu'il quitte Liège. Si c'est le cas, j'invite les conseillers à se manifester dès à présent.

Comme chaque année, tous les contrôles préventifs sont menés avant et pendant le festival par les services compétents. Il y a effectivement eu lors de cette édition un problème technique sur les infra basses, que les organisateurs ont réglé dans les meilleurs délais.

Pour le reste, effectivement, en fonction du vent et de l'orientation des scènes, la musique sera entendue de manière plus ou moins forte dans certains quartiers. Je viens de recevoir un rapport de synthèse qui aborde les différents aspects d'un événement de cette nature.

Mais il n'y a aucun laxisme dans mon chef ni dans celui de la police. Le rapport fait notamment mention de la façon dont les agents ont agis ou pas et nous en tiendrons compte dans les prochaines années. Dès que des plaintes sont enregistrées, nous demandons aux organisateurs de prendre toutes les mesures utiles rapidement.

En ce qui concerne l'autre événement que vous évoquez place des Carmes, j'ai effectivement reçu un rapport de police faisant état de quelques difficultés. Une réunion de débriefing sera organisée et les enseignements seront utilisés pour analyser toute nouvelle demande en provenance de cet établissement, que ce soit au niveau des heures d'ouverture ou des périmètres sollicités.

Je demanderai un rapport à Monsieur Beaupère un rapport sur la pollution sonore au sens large.